

AVIS DE FERMETURE PRÉVENTIVE

Conformément aux directives du gouvernement du Québec données le 6 janvier 2021, afin de limiter la propagation du coronavirus, le Complexe Sportif St-Raphaël vous informe de la fermeture de ses installations à compter du 8 janvier 16 h et jusqu'à nouvel ordre.

Nous rembourserons les gens inscrits aux activités de patin libre entre le 9 et 17 janvier 2021. Voir site web pour plus d'information. www.cssr.ca

Nous suivons activement la situation et nous émettrons en temps opportun d'autres communications visant à tenir notre clientèle informée des décisions prises par le Complexe Sportif St-Raphaël dans ce dossier



Complexe Sportif
St-Raphaël